

«Réaction de Jean-Marie Bockel à l'adoption du projet de loi prévoyant la création de 24.000 places de prison»

02/03/2012

Réaction de Jean-Marie Bockel ancien Secrétaire d'Etat à la Justice à l'adoption du projet de loi prévoyant la création de 24.000 places de prison

Le Parlement a adopté mercredi soir par un dernier vote de l'Assemblée nationale un projet de loi prévoyant la création de 24.000 places de prison dans les cinq ans afin de réduire le nombre de peines non exécutées.

Jean-Marie Bockel avait réaffirmé son soutien, lors de son intervention au Sénat le 27 février dernier dans le débat sur la nouvelle lecture du projet de Loi de programmation relatif à l'exécution des peines, aux deux objectifs majeurs de ce texte que sont l'amélioration des conditions de détention et l'exécution de peines qui sont prononcées par les tribunaux.

L'objectif initial du Gouvernement était la création de 80 000 places prévu à l'horizon 2017, Jean-Marie Bockel se félicite de l'adoption de cette mesure, qui tente de répondre à un problème bien réel et urgent.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)